

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Caisse «Secours et invalidité» 1947: Rapport du Conseil d'administration. — Vevey. — A. V. M. G. — Genève: U. I. G. - Messieurs: Février. — Erreur ne fait pas compte. — U. I. G. - Dames: Communiqué. — 1602... ou «Mieux vaut tard que jamais!» — Neuchâtel: Nos assurances. — Une heureuse initiative.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz. Nouvelles brochures. — Ernest Briod. Faux mensonges. — J. Ziegenhagen. Pour éclairer la lanterne (suite).

PARTIE PRATIQUE. Le cordonnier: textes de René Burnand et C.-F. Landry. — D. J. Fiches d'orthographe.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA S. P. V.

CAISSE «SECOURS ET INVALIDITÉ» 1947

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

«Encore un rapport», soupirent la plupart les membres au seul énoncé de ce mot souvent synonyme d'ennui, avouons-le, et une bonne partie des participants avise plus ou moins discrètement la porte de sortie et s'éclipse sans souci de celui qui s'évertue sur le podium! Voilà pourquoi, cette année, le dit rapport ne sera pas lu; ceux qui le désireront en prendront connaissance dans l'*Educateur*, les autres tourneront hâtivement la page.

Commençons d'abord par l'énoncé de quelques chiffres qui nous renseigneront sur l'état de notre caisse «Secours et Invalidité»; le bilan se présente comme suit:

Actif

Caisse	Fr.	1,165.62
Chèques postaux	»	22,943.81
Titres	»	16,540.—
Cédules	»	10,761.—
Immeuble	»	196,500.—

Passif

Montant de l'hypothèque Fr. 95,486.—

La fortune de la caisse qui était au 1er janvier 1947 de Fr. 147,895.57 est de Fr. 152,424.43 au 31 décembre, d'où augmentation de Fr. 4,528.86.

Cédules. Au début de l'année 1947, Fr. 10,397.— étaient répartis en 31 cédules; 12 prêts nouveaux d'un montant global de Fr. 7,100.— ont été consentis. Les bénéficiaires de ces prêts ont remboursé Fr. 6,736.— et 13 cédules ont été libérées.

Les chiffres ci-dessus sont assez éloquents sans qu'il soit nécessaire de les commenter longuement. Notre Caisse de Secours poursuit inlassablement sa tâche de bon Samaritain, s'intéressant à toutes les détresses qu'on lui signale, soulageant ceux que les misères de la vie ont abattus. Que de cas navrants parmi nos membres et comme les instituteurs sont loin jusqu'ici d'avoir des moyens financiers suffisants pour les mettre à l'abri des coups du sort : maladies, deuils, qui déséquilibrent un budget bien péniblement établi. Comme il est bienfaisant d'avoir le moyen, par notre caisse de Secours, d'aider tel ou tel collègue à franchir une passe inquiétante, de mettre un peu d'apaisement dans le cœur de tel autre tourmenté à l'idée de longs mois d'inaction dus à la maladie.

Maints témoignages touchants de gratitude nous parviennent chaque année et sont une preuve que notre Caisse de Secours est un des plus beaux fleurons de la S.P.V. et qu'elle se doit de poursuivre et de développer son action. Cela elle ne le pourra qu'avec l'aide des présidents qui renseigneront les membres de leur section et signaleront les cas dignes d'intérêt au Comité Central.

Montpreveyres, le 30 janvier 1948.

Pour le Conseil d'administration :

Le caissier : *Ch. Meylan.*

Vevey. Peu de collègues ont répondu à l'invitation de Lavanchy, ce samedi 31 janvier. Nous étions une bonne poignée à parcourir monts et vaux à la recherche des azimuths, des sapins étiquetés, ou des maisons disparues. Visite captivante d'une partie du château de Blonay, de l'église de La Chiésaz, de l'hôtel des Chevalleyres, où séjournent à tour de rôle des classes lausannoises et où règne le collègue Pidoux, retraité plein de verdeur. Charmante rencontre, animée par le dévouement de Lavanchy, qui aurait mérité un public plus nombreux !

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Cette association organise à l'intention du corps enseignant un cours de patinage de trois séances à la patinoire de Montchoisi, à Lausanne, les vendredis 13, 20 et 27 février, de 20 h. à 22 h.

S'inscrire auprès de M. Schlageter, Chemin des Aubépines 23, Lausanne, téléphone 4 80 62.

Finance de cours, seulement pour les non-membres Fr. 5.—. La moitié du prix du billet CFF sera remboursé aux membres de l'association.

Le comité.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

FÉVRIER

Mercredi 11 Assemblée générale

Jeudi 26 Assemblée statutaire

Venez nombreux à l'assemblée du **Mercredi 11 février**, à 17 heures, Café de la Bourse, donner votre avis au sujet du projet de **commission paritaire**.

Erreur ne fait pas compte : Une ligne ayant sauté — pouvait-on prévoir pareille fantaisie ? — dans le rapport de notre trésorier, p. 57, sous *Dépenses*, il convient de la rétablir et d'ajouter la somme de Fr. 59.20 comme cotisations 1946 et 1947 à la *Féd. du Corps enseignant genevois*. Tous les croque-chiffres qui ont refait les additions seront heureux de ce complément d'information...

U. I. G. - DAMES

Communiqué : Mlle Lydia Müller, heureusement rétablie, donnera son cours au Département de l'instruction publique (6, Rue de l'Hôtel-de-Ville, salle 1). La première des cinq séances prévues aura lieu le mercredi 11 février. Des renseignements détaillés vous seront donnés par une circulaire.

1602... OU « MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS ! »

Thé d'Escalade ! En parler en février, n'est-ce point hors de saison ?...

Chères collègues, des circonstances malheureuses ont empêché ce compte rendu de paraître en temps opportun. Ses rédactrices espèrent que vous ne leur en tiendrez pas rigueur, et puisqu'il rappelle de bons souvenirs, évoquons-les tout de même !

Le second jeudi de décembre, donc, dès 15 heures (au local de l'U. C. J. G.), de nombreuses collègues s'installent autour des longues tables décorées avec goût et ingéniosité par le groupe des jeunes. La présidente souhaite la bienvenue à nos invités, à tous les membres de nos Unions, tant honoraires qu'actifs, et remercie les collègues de bonne volonté qui ont participé à l'organisation de notre petite fête. On chante « Ah ! la belle Escalade ! », puis on écoute avec plaisir quelques productions du meilleur goût. Mme Girard, quoi que ne faisant pas partie de l'Union, a bien voulu nous prêter son concours. Son excellente diction et sa mimique expressive mettent en valeur des poèmes de R. L. Piachaud et de H. Spiesse, puis un fort amusant « Récit de l'Escalade, à la manière de Ramuz » dû à la plume de P. Chaponnière. De vieilles chansons françaises, chantées de façon ravissante par Mlle Godel, nous font passer de délicieux instants ; Mlle Jeanguenin tient à la perfection le piano d'accompagnement. Mlle H. Neydeck, toujours prête à mettre son talent à notre service, et qui a fait une entrée sensationnelle dans son beau costume de bourgeoise de 1602, vient tour à tour émouvoir et divertir l'auditoire avec des récits fort bien choisis. Après quoi l'heure du thé étant venue, les conversations particulières vont leur train, et l'on fait honneur à d'excellents gâteaux. Pendant ce temps, derrière le rideau, on ajuste des corsages et des coiffes à grand renfort d'épingles, et l'on jette un dernier coup d'œil à son texte en attendant les trois coups fatidiques. Mlle J. Aeschlimann (à la fois metteur en scène et actrice), assistée de Mlles Demont, Forney et Jeanguenin, interprètent un acte dramatique intitulé « Dans la nuit de l'Escalade ». Les applaudissements chaleureux de l'assistance les récompensent de toute la peine qu'elles ont prise. Le chant du « Cé qué l'aino » termine la séance qui s'est déroulée dans une atmosphère fort agréable. * * *

NEUCHATEL

NOS ASSURANCES

270 collègues, soit environ le 60 % des membres de la S. P. N. participent à l'assurance collective contre les accidents ; un nombre à peu près égal sont assurés en responsabilité civile ; c'est dire que beaucoup renoncent encore aux très réels avantages offerts par ces deux combinaisons.

Nous rappelons aux jeunes qu'ils peuvent obtenir explications et bulletins d'adhésion auprès des comités de section.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

M. P. A. Leuba, le nouveau chef du Département de police, vient de faire approuver par le Conseil d'Etat un arrêté interdisant aux adolescents la fréquentation des salles de bal, de même que la vision des films de cinéma, à l'exception de ceux spécialement réalisés pour la jeunesse.

Dorénavant, jeunes gens et jeunes filles devront attendre l'âge de dix-huit ans révolus pour être admis à ces jouissances réservées aux adultes ; une carte de légitimation sera délivrée aux ayants droit, et on nous dit qu'un contrôle sévère sera exercé par la police.

Le corps enseignant unanime applaudira à cette sage mesure. On sait en effet — et les cas deviennent de plus en plus nombreux — que des parents, soit par inconscience, soit par manque d'autorité, n'interdisent plus rien à leurs rejetons. Jusqu'aux heures les plus tardives, voire même jusqu'au matin, des gamins et des gamines, astreints encore à l'école primaire, mais que leur grande taille font paraître plus âgés, hantent les lieux où l'on s'amuse. On se doute de ce qu'ils y entendent et de ce qu'ils y apprennent. Les maîtres et maîtresses d'école savent aussi, par expérience, ce qu'on peut attendre en classe de ces écoliers-là. Conseils ou réprimandes, interventions auprès des parents n'obtiennent, la plupart du temps, aucun résultat ; on est forcé de reconnaître que, dans trop de familles, l'éducation morale, ou plutôt l'éducation tout court, est la dernière des préoccupations. En face d'une telle insouciance, il n'y a que la loi qui puisse intervenir efficacement ; on est heureux que l'autorité y ait songé.

S'il est strictement appliqué, l'arrêté du Conseil d'Etat va susciter de la part des intéressés pas mal de récriminations.

Les plus de seize ans, qui ont « communiqué » ne sont-ils donc pas des grandes personnes ?... Qu'ils se rassurent ! Les occasions de se distraire ne leur feront pas défaut. Les jeux d'antan, évidemment, n'intéressent plus la jeunesse moderne. Mais il y a les sociétés : sociétés d'enfants, sociétés des papas et des mamans, sociétés dont font partie à la fois des adultes et des enfants, leur nombre est légion. Répétitions, exercices, ventes, soirées familiales, ne voilà-t-il pas pour les jeunes et joveuses une inépuisable source de divertissements ? Personne ne se fait faute d'en user et abuser.

Et, comme on peut, trop souvent hélas ! s'en rendre compte, le travail scolaire n'est pas sans subir le contre-coup de cet état de choses. Là encore, un bon petit arrêté serait, en bien des endroits, le bienvenu.

S. Z.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOUVELLES BROCHURES

Dans quelques jours, nous expédierons à nos abonnés trois brochures nouvellement parues : No 16. « L'Amérique du Sud ». — No 17. « Les grandes découvertes ». - No 18. « Le canton du Tessin ».

L'Educateur a déjà présenté quelques pages des Nos 17 et 18.

Chaque exemplaire compte 24 pages et coûte 70 ct. ; le port de l'envoi, l'enveloppe et le port du paiement par compte de chèques nous obligent à demander 20 ct. de frais. L'envoi se monte donc à 2 fr. 30.

Ce prix correspond exactement à notre prix de revient ; on comprendra facilement que, dans de telles conditions, les collègues qui négligent de verser immédiatement la somme due compliquent notre tâche et compromettent l'avenir de notre œuvre de documentation.

Nos brochures connaissent un succès sans cesse grandissant. Pourtant, trop de collègues ignorent encore leur existence ; que tous ceux qui ont su les apprécier s'efforcent de les faire connaître autour d'eux.

A. Chz.

FAUX MENSONGES

Il faut se garder de considérer toutes les inexactitudes qui sortent de la bouche de jeunes enfants comme des mensonges méritant punition. Ils vivent sur un autre plan que nous ; leur mémoire mélange les choses réellement vues et entendues aux créations de leur imagination. Il en résulte une forme de souvenir souvent assez éloignée de la réalité. Nous aurions tort de leur faire un grief de ce qui provient tout droit de leur infantilisme. La notion même de culpabilité s'éveille assez tard chez beaucoup d'entre eux et prend des formes diverses suivant le milieu dans lequel ils sont élevés. Un témoignage d'enfant ne peut que bien rarement être accepté sans contrôle, et veut être analysé avec un sens psychologique aigu.

Se peut-il qu'un génie littéraire se dévoile... par un mensonge, ou par une série de mensonges si bien agencés qu'ils en prennent une criante apparence de vérité ? Il semble que ce fut le cas pour Gottfried Keller, notre plus grand écrivain suisse. Il conte lui-même, dans son roman autobiographique **Henri le Vert**, non sans un remords tardif bien explicable, un épisode de son enfance qui est un exemple remarquable et peut-être unique de ce que l'imagination d'un enfant de sept ans peut réaliser, et du degré d'inconscience morale qu'elle peut causer quand elle s'empare de son esprit d'une manière totale, absolue. Essayons d'en rappeler l'essentiel en laissant au héros supposé le nom que lui donne l'auteur :

Le petit Henri Lee, joue à la table de la « Wohnstube » tandis que sa mère est en conversation avec une dame en visite chez elle. Tout en jouant, le garçonnet laisse échapper quelques mots grossiers, voire orduriers, qu'il ne comprend d'ailleurs pas, mais qu'il a sans doute entendus

sur la rue. La dame prête l'oreille, s'exclame, et un interrogatoire s'ensuit. On veut savoir qui lui a appris ces mots hideux. Il nomme au hasard un garçon du voisinage, puis trois autres, tous élèves plus âgés que lui de l'école qu'il fréquente. Puisqu'on veut des noms, il en donne, n'est-ce pas ?

Quelques jours plus tard, il est cité avec ces garçons devant son maître et le pasteur, à qui la dame a dénoncé le fait. Enquête. Les soi-disant coupables, d'abord interdits, contestent tout ; ils connaissent à peine Henri Lee, qui est de 5 ou 6 ans plus jeune qu'eux et n'est pas dans leur classe ; ils ne lui ont jamais parlé. « Où as-tu entendu ces garçons proférer de telles horreurs ? » demande le pasteur. Sans hésiter, Henri nomme un bosquet des environs de Zurich où il n'a d'ailleurs jamais été, mais dont il a entendu parler. Il raconte y avoir été entraîné par ses aînés une après-midi de liberté. Les accusés sont hors d'eux-mêmes et assurent avec larmes que tout cela est faux ; ils dévisagent le petit monstre accusateur avec une indignation mêlée de haine, et l'accablent de reproches, de questions dont les réponses doivent les disculper. Henri est invité à préciser le chemin suivi ; il le connaît par ouï-dire, et le décrit assez justement pour être cru.

Puis il corse son récit imaginé de toutes pièces de détails plausibles : ils ont abattu des noix, allumé un feu, fait cuire sous la cendre des pommes de terre volées dans un champ. Ils ont roué de coups le fils de paysan qui s'interposait. Les grands ont escaladé un sapin, et, là-haut, ont hurlé des sobriquets donnés précisément au pasteur enquêteur et à l'instituteur. Ces sobriquets, suggérés par quelque ridicule particulier à chacun d'eux, c'est Henri lui-même qui les a inventés, et c'est la première fois qu'il les articule. On imagine la colère des personnages, l'ahurissement des coupables supposés. Mais ce n'est pas tout : le récit se développe encore : les grands ont cueilli des verges et l'ont obligé à grimper sur un sapelot et à hurler les mêmes sobriquets ; ils y ont ajouté les vilains mots, cause de toute l'affaire. Ils l'ont fouetté jusqu'à ce qu'il les répète. Un paysan l'a entendu, attrapé, morigéné, battu ; les autres se sont enfuis. Il est resté seul dans le bois à nuit tombante. Il s'est perdu en chemin, il a dû traverser un ruisseau au péril de sa vie ; il a été attaqué par un bouc, s'est défendu avec un pieu arraché à une barrière, a mis le bouc en fuite et s'est finalement retrouvé chez lui.

Toute dénégation devient inutile devant un tel luxe de détails et un tel accent de vérité ; un si jeune garçon élevé par une mère pieuse ne peut mentir. La vérité doit parler par sa bouche innocente. Les grands sont sévèrement punis, l'affaire classée.

Elle ne l'est pas pour tout le monde, notamment pour les victimes de l'imagination débridée du petit garçon. Le temps passe, et ici nous revenons à Gottfried Keller. Si le peintre fait fiasco, l'écrivain, un grand écrivain se révèle. Entre temps, l'explication entre les acteurs du drame a lieu. L'amende honorable du coupable est acceptée par trois des innocents punis ; le quatrième ne veut rien entendre : il le poursuivra de sa haine jusqu'au bout.

L'explication, disions-nous ; mais laquelle ? Nous n'en connaissons pas les termes, mais elle doit avoir été celle que la psychologie enfantine donne de tant de mensonges d'enfants qui n'en sont pas plus que les contes de fées et les poèmes épiques ne sont des mensonges. Le cerveau infantin crée à sa façon les histoires qu'il se raconte à lui-même. Henri Lee, brusquement sommé d'expliquer la source de paroles qu'on lui dit être inconvenantes, s'engage dans une trame qu'il doit tisser jusqu'au bout ; puis, graduellement, sa notion de la réalité est obnubilée par sa propre création, et il croit fermement à sa fable. Le sentiment d'un tort infligé à ceux qu'il met en cause ne l'effleure pas un instant ; il ne s'éveillera que beaucoup plus tard, à l'âge adulte, quand ses victimes lui rappelleront son acte. Alors sa mémoire, devenue tout à coup cruellement fidèle, en fera surgir tous les détails des brumes du passé. « Quand j'y pensais, écrit-il, le rouge de la honte me montait au visage, mais j'aurais voulu en rejeter la faute sur mes inquisiteurs trop crédules, et j'aurais voulu pouvoir mettre en accusation la commère qui avait la première perçu les mots honnis, et n'avait eu de cesse jusqu'à ce que l'origine en eut été dévoilée. »

On le voit, Gottfried Keller n'accuse pas même l'enfant singulier qu'il savait avoir été ; il s'en prend aux adultes assez peu psychologues pour chercher en toute chose un coupable à punir. Il appelle alors son acte inexplicable un « crime d'enfant », ce qui ne veut pas dire un crime dans le sens que les adultes attachent à ce mot. Dans de nombreuses réflexions sur ses premières années de vie, il pénètre bien plus avant dans la psychologie du premier âge qu'on ne l'avait fait avant lui. Fréquentant dans la rue où il habitait, avec la liberté excessive dont il jouissait, le milieu étrange d'un ménage d'antiquaires où s'agitaient parfois, dans des discussions passionnées, toutes sortes de choses et d'idées ayant trait aux croyances populaires et aux procès de sorcellerie encore récents, il vivait une vie étrange aussi en dehors de la réalité. « Je ne disais pas grand-chose, confesse-t-il, mais veillais à ce que rien n'échappât à mes yeux et à mes oreilles ; chargé de toutes ces impressions, je traversais la rue pour rentrer au logis, et alors, dans le silence de notre chambre, je filais la matière de grands tissus de rêveries, dont mon imagination surexcitée fournissait la trame. Et tous ces fils s'entrelaçaient si étroitement avec la vie réelle, que j'arrivais à peine à les en distinguer. » Quant au côté moral de ce conflit, il échappe complètement à la conscience du garçonnet. Il le dit nettement ailleurs : « Le sens de la punition méritée me resta fermé jusqu'au moment où je commis des fautes conscientes. » Son « crime » n'en était pas un, parce qu'il n'avait pas été une faute consciente.

Avec *Henri le Vert*, Gottfried Keller creuse bien plus profond dans les problèmes de l'enfance que ne l'avait fait Goethe dans ses propres souvenirs. Dans cette introspection à retardement dont nous sommes pour la plupart incapables, il rejoint la science psychiatrique de notre temps. Ce n'est pas un hasard si tant de psychiatres distingués se muent en éducateurs.

Ernest Briod.

POUR ÉCLAIRER LA LANTERNE (suite)

Le film d'enseignement

Il existe une deuxième catégorie, celle des *films d'enseignement*, que nous avons définis comme des bandes très courtes, d'une durée de 2 ou 3 minutes, pouvant de ce fait être projetées plusieurs fois de suite, consacrées à l'étude d'un point précis et bien limité. Le film d'enseignement fait appel à toutes les techniques auxiliaires ou propres au cinéma, ainsi que nous l'avons vu avec les films de biologie et de physiologie, de mécanique, et surtout à celle du *dessin animé*, qui lui ouvre les perspectives les plus vastes. Les seuls films de la collection de la Centrale de Berne répondant actuellement à cette définition sont les films pour l'enseignement des mathématiques du professeur J.-L. Nicolet, pionnier dans ce domaine, dont la justesse de vue est reconnue non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger, et qui se trouve cependant dans l'impossibilité matérielle de réaliser ses idées, faute de capitaux !

Si les bandes répondant à la définition exacte de *film d'enseignement* sont encore rares dans la collection qui nous intéresse (elles pourraient rapidement devenir plus abondantes, les sujets ne manquant pas), de nombreuses séquences d'images faisant appel aux techniques mentionnées et en particulier au dessin animé sont éparses dans tous les genres de films que nous avons passé en revue : copiées à part, elles constitueraient des films d'enseignement. Ce sont par exemple les dessins animés suivants : dans le film *Les canaux* : passage des écluses ; dans *les volcans* : formation d'un volcan ; dans *La langue de terre de Courlande* : formation et déplacement des dunes ; dans *la pression atmosphérique* : le fonctionnement des pompes ; dans *le cycle de la vie, la dent de lion ou les fougères* : la fécondation ; dans *la biologie des champignons* : la production des spores, etc.

Rappelons ici que nous nous sommes proposé de classer les films dont nous pouvons disposer actuellement quant à leur forme et à leur utilisation, non quant à leur contenu ; la classification quant au contenu ne présente en effet pas plus de difficulté que celle de n'importe quelle autre documentation. Un film classé dans la rubrique *physiologie* peut être un film d'illustration ou un film d'enseignement.

Films à créer

Notre article pourrait se terminer là, puisque nous avons voulu nous placer surtout sur le terrain solide des réalités, imparfaites sans doute. Il ne nous sera pas défendu toutefois de parler brièvement de deux genres de films qui n'existent pour le moment dans aucune collection suisse de films scolaires, mais qu'il faudra faire ; il s'agit des *films historiques* et des *films proprement éducatifs*.

Le film historique ne constituera pas une catégorie nouvelle au même titre que les films d'illustration et les films d'enseignement. N'ayant d'autre but que de faire revivre le passé, de nous restituer son image, il entre dans la première catégorie dont il constituera un groupe important et intéressant. Il ne sera pas difficile de recréer dans sa vérité la vie des

siècles passés, à condition de ne traiter que des sujets, et ils sont nombreux, pour lesquels nous possédons une documentation abondante et sûre (costumes, outils, armes, meubles et ustensiles, textes et gravures, etc.).

Le film proprement éducatif

Par contre le film proprement éducatif pourra constituer une troisième catégorie. Il s'agit de films destinés à traduire certains aspects de la morale individuelle et sociale et même de l'hygiène. Certains de ces films seront très difficiles, peut-être même impossibles à réaliser si l'on veut leur éviter le caractère des leçons de morale. Mais on pourra donner des biographies de grands hommes et traiter des sujets comme « les dangers de l'alcoolisme » ou « les bienfaits de la propreté ».

Mais il est évident que quantité de films de la première catégorie ont ou peuvent avoir une valeur éducative plus générale. Nous pensons à tous ceux qui font ressortir l'activité créatrice de l'homme aux prises avec les difficultés, les succès de sa lutte pour rendre ce monde plus habitable, pour étendre le champ de ses connaissances et de son pouvoir. Il n'est pas jusqu'aux films sur les animaux et les plantes qui ne puissent marquer salutairement l'âme de l'enfant, stimuler ses tendances les meilleures, nourrir sa sympathie pour les créatures et son respect pour la nature.

Conclusion

Ce qui précède concerne uniquement le film proprement scolaire, c'est-à-dire le film qui se rapporte étroitement au programme, qui est assez court pour n'être qu'un moment d'une leçon déterminée, pour conserver une unité évidente aux yeux de l'élève. Cela ne signifie pas que d'autres films d'un caractère plus largement culturel n'aient leur place à l'école. Mais c'est là un aspect du cinéma éducatif dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Nous espérons que ces quelques critères permettront à ceux qui désirent se mettre au cinéma scolaire d'y voir un peu plus clair lorsqu'ils aborderont la documentation cinématographique qui leur est proposée. Il ne nous reste qu'à leur souhaiter de pouvoir introduire le plus tôt possible le film dans leur enseignement en leur rappelant qu'à raison de deux séances par mois le cinéma ne vient rien bouleverser, qu'il ne prend la place de rien ni de personne, mais qu'il vient simplement compléter l'arsenal pédagogique.

J. Ziegenhagen.

Note. Nous avons lu avec intérêt dans l'Educateur No 4 du 31.1., un article de notre collègue D. Massarenti, intitulé : « Films fixes pour projection ». Nous partageons entièrement ses vues en ce qui concerne l'utilité de ces films fixes, mais parlant du film cinématographique, il commet une erreur assez répandue : il laisse entendre à cet effet que la projection fixe et la projection animée peuvent être employées l'une pour l'autre. En réalité, leurs domaines sont différents, et l'idéal serait de pouvoir les utiliser les deux à l'école. Elles sont complémentaires, non exclusives l'une de l'autre.

J. Z.

PARTIE PRATIQUE

LE CORDONNIER

TEXTES DE RENÉ BURNAND (Terre où j'ai vécu)

Le cordonnier

On ne trouve pas au village de magasin de chaussures, de ces magasins nets, ornés de tapis ~~sur~~ lesquels l'acheteur pose avec prudence la semelle glissante du soulier qu'il essaye.

Mais, derrière une fenêtre, au plain-pied d'une vieille maison basse, travaille un cordonnier, un savetier, pour dire mieux, qui fait les réparations pour les gens d'ici.

L'atelier du cordonnier

Il passe sa longue journée, jusqu'à ce qu'on n'y voie plus, dans un réduit borné, empuanti de cuir et de tannin. Il est assis, courbé, perpétuellement au travail, sur son tabouret, devant la tablette qui porte ses outils.

A terre, autour de lui, le plancher disparaît sous un monceau de choses ternes et fripées : des débris de cuir, des chaussures déjetées, salies de crotte, des socques éculés, des fragments de carton, des semelles trouées d'ulcères, un petit soulier de femme, tordu, déchiré, qui tire la langue comme un roquet malade ; des vieux clous, des tas de chaussures jetées là pêle-mêle.

Où les cordonniers trouvent-ils le temps de réparer tous ces souliers infirmes ?

Le travail du cordonnier

(Mais) le savetier travaille sans fièvre. Il lisse les fils à recoudre sur son petit bloc de cire, fissuré d'entailles. Par-ci par-là quelques coups de pédale à la machine à coudre, pour fixer une pièce. Ensuite taper de la tête plate de son marteau sur les pointes qu'il attaque à petits coups légers, puis graduellement plus forts, sans les courber, et que pour finir il assomme d'un coup puissant qui fait résonner le trépied de métal.

L'homme enfonce son poinçon dans la semelle neuve, pour préparer la place, puis prend une pointe, de ses doigts sales, entre ses lèvres, et le travail du marteau recommence.

Le cordonnier au travail

Penché, replié, il tape des semelles, il enfonce des clous ; la forme de fonte entre ses genoux, dans le pli de son tablier vert, frotté, luisant d'usure.

... Il est jovial, silencieusement ; il est heureux parce qu'il est seul. Personne ne l'importune longtemps.

Chez le cordonnier

Une fillette lui apporte une paire de chaussures crevées.

— C'est pour ressemeler, et remettre une pièce sur le côté. C'est pressant, Monsieur, pour quand pouvez-vous les faire ?

— Pour mardi.

C'est toute sa réponse. Et mardi on passe pour reprendre les chaussures, qui sont prêtes.

Les souliers réparés

De toutes les vieilles paires fatiguées, sales, qu'on jette sur le monceau comme des rebuts au tas d'ordures, il a refait des souliers qu'on dirait neufs, qui se tiennent droits sur leurs semelles d'un beau cuir net, cloué de petits clous brillants.

Il a fixé les rondelles des rapiécages par des points de fil piqués soigneusement tout autour, et les a tellement martelées, noircies de cirage, qu'on distingue à peine le morceau rapporté.

Voici la grosse paire de souliers campagnards rendue à son usage. Ils vont reprendre le chemin des guérets, bons pour marcher pesamment derrière les bœufs, écrasant la terre épaisse des labours tout le long des sillons parallèles.

DE C.-F. LANDRY (La ronde des métiers)

Les mains du cordonnier

Je regardais les mains de mon cordonnier. De belles mains solides...

Des mains qui, je l'ai dit déjà, ailleurs, sont des antennes. Pour palper le cuir, pour deviner la blessure, pour éprouver d'un pouce l'usure secrète ou la secrète solidité des « garnitures ». Des mains intelligentes qui vont plus au fond des choses que ne pourraient faire les yeux.

Client et cordonnier

Le client : — « Lorsqu'on vous apporte une paire de chaussures dans un paquet hâtif, dans un journal roulé, j'ai toujours été surpris de voir comme vous autres cordonniers, vous ouvriez ce paquet avec une sorte de hâte amusée... »

Le cordonnier : — « Nous sommes impatients de l'ouvrage, si nous aimons vraiment notre métier. Pas pour ce qu'il nous rapportera, mais pour ce qu'il nous apprendra. Les gens pensent qu'une réparation ressemble à une autre réparation... Dans la réalité, jamais.

» Nous aimons premièrement savoir comment cette chaussure qu'on nous confie a été montée. Si c'est du beau travail, ou si c'est de la camelote. Nous aimons, ensuite, savoir comment cette chaussure a été traitée... »

Ce que pense le cordonnier de l'ouvrage qu'on lui apporte

... Il est évident que nous voyons aussitôt comment une chaussure a été traitée. Il y a des gens qui soignent tout ce qu'ils possèdent. Il en est d'autres qui ne cirent jamais un cuir. Et quand nous leur disons : « Impossible de réparer, le cuir est brûlé, cuit dans les coutures », ils répondent : « Pourtant, je les avais payés cher, ces souliers. »

L'amour du métier

Vous savez, pour être bien, il faut que le pied ait un gîte, il faut qu'il soit comme dans un nid. Ce nid, lorsqu'on achète une chaussure, il n'est qu'un a-peu-près. Le pied va travailler pour être bien. Il déplace un peu les « garnitures », il les déplace par rapport au neuf, mais pour lui, il les place. Alors, nous cordonniers de métier, il nous faut comprendre ce qu'a fait le pied, et le respecter. Réparer un soulier, ce n'est pas seulement ce qui se voit. Il faut l'amour du métier, une conscience du métier... Il ne faut pas seulement mettre du bon cuir, ni de bonnes fournitures, il faut quelque chose de plus.

*

Un vrai bon cordonnier connaît les cuirs, connaît les tannages, connaît les provenances.

Les lutins et le cordonnier

Il y avait une fois un brave vieux cordonnier. Il était si pauvre qu'un jour il n'y eut plus rien chez lui qu'un morceau de cuir, juste assez grand pour faire une paire de souliers. Le pauvre homme coupa le cuir, le prépara, puis alla se coucher. Le lendemain matin, il vit à la place du cuir une paire de souliers très bien faits. Il vendit très cher les beaux souliers, acheta d'autre cuir, qu'il laissa le soir tout préparé sur la table... Le lendemain, il trouva deux paires de chaussures, toutes finies et même cirées. Et cela continua ainsi jusqu'à ce que le cordonnier fût devenu presque riche... Un soir il se cacha derrière un rideau avec sa femme. Juste comme minuit sonnait, deux petits lutins descendirent par la cheminée et vinrent en dansant jusqu'au banc du cordonnier. Ils étaient tout nus ; mais ils avaient de petits ciseaux, de petits marteaux et du fil. En moins de rien, les souliers furent finis et les lutins s'en allèrent en dansant.

— Pour les remercier, dit la femme, je vais leur faire des habits.

— Si tu fais les habits, je ferai les souliers, dit le mari.

... Ainsi fut fait, et la veille de Noël, à la place du cuir pour faire les chaussures, ils placèrent les petits vêtements sur l'établi et se cachèrent derrière un grand coffre. Au coup de minuit les petits lutins entrèrent en dansant et en sautant comme d'habitude. Mais quand ils virent les habits, les bas et les chaussures, ils poussèrent des cris de joie et commencèrent à s'habiller aussi vite qu'ils le pouvaient. Puis, faisant craquer leurs bottines, et relevant leurs petits chapeaux, ils sortirent en dansant dans un rayon de lune.

D'après Grimm. Contes.
(Journal des Instituteurs.)

Récitation**LE PETIT CORDONNIER**

Gens du pays ou de passage,
Tous, venez voir mon atelier :
C'est un cordonnier à la page,
Qui vous fera de bons souliers.

J'ai d'excellente marchandise,
Cuir de première qualité,
Qui résiste à l'eau, à la bise,
Au froid comme au chaud de l'été.

Je fais des bottes aux gendarmes :
A trente à l'heure, ils vont courir,
Et les malfaiteurs, pris d'alarmes,
Aimeront mieux se convertir.

Aux écoliers qui vont en classe,
J'attache des lacets si forts
Que rien au monde ne les casse,
Ils dureront jusqu'à leur mort !

Et, comme l'on sait qu'à cet âge,
Faire du bruit, c'est amusant,
A tous je mettrai, s'ils sont sages,
Gratis, pour deux sous de claquant !

Cécile Vivier.

Nouveaux poèmes pour petits et grands.

Un savetier

A quelques mètres de sa maison était une échoppe de savetier avec des vitres sales et des carreaux de papier. On y descendait par trois marches et il fallait baisser la tête pour s'y tenir debout. Il y avait juste la place pour un rayon de savates et deux escabeaux. Tout le jour, on entendait le savetier chanter. Il sifflait, tapait des semelles, brailait d'une voix enrouée ou interpellait à travers son local les voisines qui passaient.

D'après R. Rolland.

(Journal des Instituteurs.)

Bébé chez le cordonnier

Le petit homme aborde ces bijoux avec une timidité extrême : les marteaux, les pinces, les boîtes de pointes, la machine à coudre, et, surtout, le jouet qui si justement, si sûrement, fixe les œilletons dans le cuir. Attention aux tranchets dont la rancune est sournoise, attention au cirage qui sert à faire les négrillons, aux clous, si difficiles à digérer !...

Georges Duhamel. Les plaisirs et les jeux.

FICHES D'ORTHOGRAPHE**EXERCICES SUR LE FUTUR DES VERBES EN -ER**

(programme de 3e année)

*Mets au futur les verbes entre parenthèses.***La maîtresse dit :**

« Jean-Pierre, tu (ôter) les fleurs fanées, tu (laisser) celles qui sont encore fraîches, tu (changer) l'eau, tu (essuyer) le vase et tu le (placer) sur la table.

*Termine ces verbes au futur.***Mercredi prochain, en classe,**

tu récit... les mots
nous parl... des oiseaux
les élèves sages écout... l'émission radio-scolaire
vous dessin... des fleurs
je copi... la phrase de vocabulaire
la maîtresse racont... une histoire

*Dans les phrases suivantes, écris les verbes entre parenthèses au futur.***Pour aller à la gymnastique,** dit la maîtresse,

vous (chausser) vos pantoufles
Paul (ôter) son pullover
René, tu (chercher) un ballon dans l'armoire
Janine et Simone (porter) les sautoirs
je (regarder) si vous êtes en rangs
nous (marcher) en ordre et sans bruit jusqu'à la salle

Remplace les points par ces verbes au futur :

flâner - ramasser - marcher - écouter - grimper - respirer

Cet été, à la montagne :

vous ... dans les champs
tu ... beaucoup de fleurs
nous ... dans les bois
j'... les oiseaux
les montagnards ... vers les sommets
chacun ... un air pur et frais

Complète les phrases suivantes par un de ces verbes au futur :

souhaiter - inviter - couper - apporter - préparer - donner

Dimanche, Simone fêtera son anniversaire

ses parents ... quelques amis
vous ... des cadeaux
nous lui ... une bonne fête
je lui ... une boîte de chocolat
sa maman ... un bon dîner
tu ... le gâteau garni de neuf bougies

Quatre grands livres

où maîtres et maîtresses trouveront des pages suggestives sur les événements récents, de belles visions du monde et des récits passionnants.

BOSSHARD (Walter): Regards sur quatre continents.

Un volume de 292 p., avec 40 illustr. hors-texte, broché Fr. 11.50

Les voyages et aventures, à travers le monde en effervescence, de l'éminent correspondant de politique étrangère de la *Nouvelle Gazette de Zurich*.

JUNOD (Dr Marcel): Le troisième combattant.

De l'ypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima.

Un volume de 264 p., avec 39 ill. hors-texte, broché Fr. 7.50
relié Fr. 11.—

L'activité sublime d'un des pionniers de la Croix-Rouge, qui lutta sur tous les théâtres de la guerre pour arracher à leur détresse ou sauver de la mort d'innombrables êtres humains.

GISEVIUS (Hans Bernd): Jusqu'à la lie.

I. De l'incendie du Reichstag à la crise Fritsch-Blomberg. —

II. De l'accord de Munich à l'attentat du 20 juillet 1944.

2 volumes de 364 et 332 p., brochés, chaque volume Fr. 9.50

Le récit hallucinant de l'instauration de la tyrannie brune et des vains efforts de l'opposition allemande, vus de l'intérieur par l'un des seuls rescapés de la conjuration de 1944.

THIBAUT DE MAISIÈRES (Cap. G.): Tourisme clandestin.

Récits d'évasions.

Un volume de 208 p., broché Fr. 6.—

Un officier belge, recordman de l'évasion, raconte avec un humour et une verve impayables ses tentatives de fuite et décrit l'atmosphère des camps et des prisons où il séjourna.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1948-1949

LUNDI 12 AVRIL 1948

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **25 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e à condition de subir avec succès, le 12 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re} :

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

24, rue Mercerie - LAUSANNE - Téléphone 2.43.23

Examens d'admission

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole Polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1948-1949: lundi 12 avril 1948, à 14 h.

Examens d'admission en Vme classe et dans les quatre classes supérieures: les **19 et 20 mars 1948, à 8 heures.**

Age minimum pour l'admission en Vme: 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1er février au 13 mars à 18 heures. Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

N.B. - L'Etat accorde des dispenses d'écolage et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

RUE CÉSAR ROUX, 2, LAUSANNE

Section "Apprenties":

Apprentissage complet de couturière pour dames. Certificat fédéral.
Durée de l'apprentissage: 3 ans. Début des cours en avril.
Inscriptions jusqu'au 1er mars 1948, à l'Ecole professionnelle ou à la Direction des écoles, Beau-Séjour, 8, 4e étage, bureau 421.

Section "Amateurs":

Cours de confection, raccommodage, lingerie, broderie, tricot.
Renseignements et inscriptions à l'Ecole professionnelle.



**50 ans au service
de la clientèle**

**CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.**

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Le Collège classique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur les langues anciennes, le français, les langues modernes, les mathématiques et les sciences. Il délivre le **certificat d'études secondaires**, à seize ans, ce qui permet aux élèves qui ne tiennent pas à poursuivre au delà leur culture générale d'entreprendre n'importe quel apprentissage ou quelle formation professionnelle. Quant à ceux qui veulent continuer des études, le Collège les prépare au Gymnase classique cantonal, qui les préparera lui-même à l'Université. Le C. C. C. conduit à toutes les Facultés universitaires, ainsi qu'à l'Ecole polytechnique fédérale.

Le cours des études est de six ans. L'année scolaire commence en septembre. La première année d'études (classe de VIe) est précédée d'un **cours de raccordement**, d'avril à juillet. Ce cours est ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles privées, qu'il prépare en particulier à l'étude du latin. Il leur est vivement recommandé de le suivre à dix ans plutôt qu'à onze ans (les élèves de douze ans n'y sont plus admis). Le programme demandé à l'examen d'admission est celui de la première année du degré moyen des écoles primaires. Les élèves qui suivent avec succès le cours de raccordement sont admis sans nouvel examen en VIe.

COURS DE RACCORDEMENT 1948: du 12 avril au 15 juillet.

Age d'admission: 10 ans révolus en 1948.

Examens d'admission: les lundi 22 (écrit) et mardi 23 mars (oral), à 8 heures, au Collège.

Les **inscriptions** son reçues au Collège (7, Avenue Béthusy, tel. 2 43 21) dès ce jour et jusqu'au jeudi 18 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la diphtérie et la variole.

N. B. - L'Etat accorde des dispenses d'écologie et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La Commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

Geographica Helvetica

REVUE SUISSE DE GÉOGRAPHIE ET D'ETHNOGRAPHIE
SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR LÄNDER- UND VOLKERKUNDE
RIVISTA SVIZZERA DI GEOGRAFIA E D'ETNOGRAFIA

A partir de 1948 avec annexes cartographiques

La 11me année est complète

Le premier numéro de 1948 vient de paraître
Prix d'abonnement par an (4 numéros) Fr. 8.—

KÜMMERLY & FREY

EDITIONS GÉOGRAPHIQUES, BERNE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



communications importantes au corps enseignant.

Pour la nouvelle année scolaire Matériel renommé pour toutes les leçons de géographie:

1. **Globes terrestres, atlas, cartes de géographie de Suisse et des cantons.**
2. **Cartes murales** du monde, des continents et des pays, avec nomenclature en anglais ou français.
3. Dernières parutions de la collection K & F: **Columbien-Venezuela-Trinidad, Nordafrika, Argentinien, Brésilien, Uruguay-Paraguay** (seulement en langue allemande). Documentation abrégée pour le corps enseignant, d'après les dernières indications officielles.
4. **Schweizer Brevier** (Bréviaire Suisse), « Ce que je dois savoir de ma patrie », **Welt-Brevier** (Bréviaire du Monde). Le monde et ses pays. Un commentateur agréable pour les globes terrestres, atlas et cartes mondiales (seulement en langue allemande).
5. N'oubliez pas de demander en mars prochain, notre nouveau **catalogue général** et la liste spéciale des cartes étrangères, y compris les cartes murales étrangères.

Kümmerly & Frey, Editions géographiques, Berne

RESTAURANT SANS ALCOOL DE PLAINPALAIS

6, rue de Saussure (Anc. Taverne)
À côté du Bâtiment électoral

Genève

Tél. 5 05 33 Mme Vve Jornod, prop.

*Menus soignés - Service à la carte
Prix modérés*



PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.